Canadian Journalism Collective

Collectif canadien de journalisme

Documents requis pour les demandes d'éditeurs
CJC-CCJ Année 2

Les documents exigés pour votre demande dépendent de la catégorie d'admissibilité sous laquelle vous présentez votre candidature et de la structure juridique de votre entreprise. Veuillez consulter la Politique d'admissibilité des éditeurs pour déterminer la catégorie d'admissibilité qui vous convient.

Structure légale

Société par actions, organisation à but non lucratif, coopérative

Si votre entreprise est constituée en société, qu'elle soit à but lucratif ou non lucratif ou qu'il s'agisse d'une coopérative, vous devez fournir l'un des documents constitutifs suivants :

- Statuts de constitution
- Statuts de prorogation
- Statuts de fusion
- Lettres patentes
- Lettres patentes de fusion
- Lettres patentes de prorogation
- Statuts d'association
- Acte constitutif

Entreprise individuelle

Si votre entreprise de nouvelles est une entreprise individuelle, vous devez fournir un rapport de profil d'entreprise.

Si votre entreprise de nouvelles est constituée en société fédérale, vous pouvez l'obtenir auprès de Corporations Canada.

Si votre entreprise de nouvelles est constituée en société provinciale, vous pouvez télécharger votre rapport de profil d'entreprise à partir de l'un des sites Web provinciaux énumérés ci-dessous.

- Alberta (en anglais seulement)
- British Columbia (en anglais seulement)
- Manitoba
- Nouveau Brunswick
- Territoires du Nord-Ouest
- Nouvelle Écosse
- Nunavut

- Ontario
- Prince Edward Island (en anglais seulement)
- Quebec
- Saskatchewan (en anglais seulement)
- Yukon (en anglais seulement)

Société de personnes

Si votre entreprise de nouvelles est une société de personnes, vous devez fournir vos documents de société de personnes.

- Si votre société de personnes est une société en nom collectif, veuillez téléverser un contrat de société de personnes.
- Si votre société de personnes est une société en commandite (S.E.C.), veuillez téléverser un contrat de société de personnes et une déclaration de société en commandite.

Nombre d'employé·e·s de salle de presse admissibles

Calculez le nombre d'employé·e·s admissibles à temps plein en utilisant la politique de calcul des paiements CJC-CCJ.

Liens vers tout le contenu de nouvelles produit sur une période de trois semaines de votre choix

Sélectionnez une période consécutive de trois semaines entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024. Entrez un lien pour chaque élément de contenu de nouvelles produit par votre média d'information durant cette période, jusqu'à un maximum de 100 liens par média d'information.

Médias d'information en langues non officielles

Les médias d'information qui produisent du contenu dans des langues autres que l'anglais ou le français doivent sélectionner une période de trois semaines que l'équipe de vérification examinera et fournir une traduction des premiers 1 000 mots de tout le contenu de nouvelles produit durant cette période de trois semaines.

Catégorie d'admissibilité

Producteur·trice de contenu de nouvelles d'intérêt public

Code d'éthique journalistique suivi par votre entreprise de nouvelles.

Organisation journalistique canadienne qualifiée

Lettre de détermination de l'Agence du revenu du Canada (ARC) confirmant la désignation de votre entreprise de nouvelles comme OJCQ.